

Transports en Douaisis

BONNE ANNÉE

2019



BONNE MOBILITÉ !



INTERVIEW CLAUDE HÉGO
LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU SMTD PREND LA PAROLE



///////////////// P. 2

GOUVERNANCE
QUI SONT LES ÉLUS DU BUREAU SYNDICAL ?



///////////////// P. 3

2018 / 2019

BILANS ET PERSPECTIVES

2018
2019

///////////////// P. 4 / P. 8

Ça bouge !



Ancien ingénieur, Claude Hégo est maire de Quincy depuis 2014 et Vice-président de la Communauté d'Agglomération Douaisis (CAD). Il a été élu Président du SMTD en août 2018, et succède ainsi à Christian Hatu. Il nous livre sa vision de la mobilité et de l'année 2019.

Quelle est votre histoire avec le territoire du Douaisis ?

Né à Douai, j'habite Quincy depuis mon enfance. Après avoir fait une grande partie de mes études à Douai, j'ai principalement travaillé dans la région des Hauts-de-France. C'est dire si je connais ce territoire et ses habitants !

Quels sont les défis à relever en matière de mobilité sur notre territoire ?

Le premier défi est économique : la mobilité est un atout indispensable à valoriser pour l'attractivité de notre territoire.

Le deuxième défi est social. De nombreux citoyens du Douaisis n'ont pas de voiture et beaucoup sont en situation de précarité. Les difficultés de mobilité touchent aussi les personnes âgées, de plus en plus nombreuses, et les jeunes, à qui il faut faciliter l'accès à l'éducation et aux loisirs.

Evidemment, il y a aussi un défi environnemental : il faut réduire la part des transports polluants pour améliorer la qualité de l'air dans nos villes !

Enfin, la mobilité doit servir l'aménagement du territoire, pour ne pas oublier nos territoires ruraux ou éviter de construire de grands parkings en ville au détriment du logement.

Quel rôle joue le SMTD dans le développement d'une mobilité plus durable ?

Nous visons d'abord la réduction de la pollution, avec le renouvellement de notre parc de véhicules et, évidemment, la promotion des transports en commun, de l'intermodalité et des modes doux. Nous nous engagerons dès 2019 vers une interopérabilité plus forte entre le vélo et le bus.

Nous souhaitons aussi faciliter la mobilité des personnes en difficulté sociale ou physique.

Comment voulez-vous concourir au développement économique du Douaisis ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec les acteurs économiques, notamment pour l'élaboration des plans de déplacements entreprises et administrations. Nous avons aussi un rôle à jouer pour faciliter l'accès des zones d'activités par le transport en commun et des modes de mobilités adaptés. Le SMTD est aussi un donneur d'ordres important : nous nous efforçons de faire travailler les entreprises du Douaisis, dans le respect des réglementations en vigueur, bien entendu.

Comment l'action du SMTD va-t-elle évoluer en matière de solidarité ?

Nous réfléchissons à plusieurs actions, notamment la gratuité des transports en période scolaire pour les collégiens et lycéens, de nouvelles offres pour les demandeurs d'emploi, les personnes à mobilité réduite et les demandeurs d'asile. Nous travaillons aussi à rendre la mobilité plus accessible avec des aides à l'utilisation du vélo électrique et l'amélioration de la desserte des territoires ruraux.

Quels sont les projets majeurs du SMTD pour 2019 ?

Nous préparons d'abord l'intégration de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent au sein du SMTD et l'amélioration de la desserte de l'Arleusis. Ces deux projets renforceront la mobilité sur tout le territoire.

Le projet de ligne B, est aussi une priorité. La stratégie est aujourd'hui arrêtée, avec des choix clairs : utilisation maximale de la voie TCSP (Transport en Commun en Site Propre), la desserte de la Gare de Douai et le passage par la nouvelle voirie à proximité de Décathlon.

Nous allons aussi finaliser en 2019 les travaux prévus à l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) sur lequel le SMTD est engagé depuis 2016. En 3 ans, 135 quais auront fait l'objet de travaux significatifs pour être accessibles à tous !

**La mobilité ?
Un triple défi
économique, social
et environnemental !**

Gouvernance : le SMTD élit un nouveau bureau syndical

Fin août, le comité syndical du SMTD s'est réuni pour élire un nouveau bureau syndical.

Composé d'un Président et de huit Vice-présidents, cette instance est chargée de répartir et d'orienter le budget du SMTD, de défendre juridiquement le Syndicat, de gérer les propriétés syndicales et les droits de préemption et de décider de modifications mineures sur les lignes.

A chaque membre du Bureau Syndical est confiée une mission spécifique de supervision des activités du SMTD.



M. Robert STRZELECKI,

1^{er} Vice-président, en charge de l'évolution de l'offre de transport et du ressort territorial

Adjoint au Maire de Flers en Escrebieux

- Etude, concertation, mise en œuvre et suivi des évolutions du ressort territorial et des compétences du SMTD (hors travaux et ligne B)
- Etude, concertation, mise en œuvre et suivi des évolutions de l'offre de transports en commun proposée à nos usagers



Mme Nadia BONY,

2^e Vice-présidente en charge des études de faisabilité d'une deuxième ligne de Bus à Haut Niveau de Service

Adjointe au Maire de Douai

- Définition du tracé
- Elaboration, gestion et suivi des études jusqu'à ouverture du chantier
- Pilotage de la concertation du tracé et de la communication associée
- Présidence des comités de pilotage et des comités techniques de la Ligne B



M. Rémy VANANDREWELT,

3^e Vice-président, en charge de la mobilité

Adjoint au Maire de Pecquencourt

- Elaboration, gestion, suivi et mise en œuvre de l'ensemble des actions identifiées dans le Plan de déplacements urbains
- Etablissement du bilan LOTI relatif à la réalisation de ligne de TCSP
- Suivi des projets supracommunaux
- Suivi, projets et partenariats menés par la Plateforme Mobilité
- Présidence des commissions et comités relatifs aux domaines de la mobilité



Mme Marilyne LUCAS,

4^e Vice-présidente, en charge des marchés publics
Maire de Guesnain

- Préparation, passation, exécution et règlement des marchés publics et accords-cadres formalisés
- Présidence de la commission d'appel d'offres et des jurys



M. Christophe DUMONT,

5^e Vice-président, en charge des affaires juridiques et de la Communication

Maire de Sin-le-Noble

- Affaires juridiques
- Consultation des différentes autorités sur les questions juridiques
- Relations avec les avocats
- Mise en œuvre des modifications statutaires
- Suivi des affaires précontentieuses et contentieuses
- Communication
- Présidence de la commission d'information et de communication
- Préparation et gestion des opérations de communication du SMTD
- Suivi de la conception et de la réalisation des publications et du site Internet
- Mise en œuvre et suivi du marketing



M. Youssef MANHAB,

6^e Vice-président, en charge des affaires financières et comptables

Conseiller municipal à la Mairie d'Auberchicourt

- Ordonnancement des recettes et des dépenses du SMTD
- Certification du caractère exécutoire des pièces justificatives des dépenses
- Relations avec les services des Finances Publiques, comptabilité et suivi des dépenses, et des recettes et suivi de la trésorerie
- Paie des agents et des élus du SMTD
- Préparation, établissement et suivi des budgets et comptes administratifs
- Gestion et suivi de la tarification du service public
- Présidence de la commission des finances et de contrôle
- Contrôle de gestion



M. Damien FRENOY,

7^e Vice-président, en charge des travaux

Adjoint au Maire de Cantin

- Etude et suivi des travaux sur les infrastructures ou les bâtiments
- Mise en œuvre et suivi des règles d'hygiène et sécurité
- Présidence de la commission intercommunale d'accessibilité du SMTD



M. Pascal JONIAUX,

8^e Vice-président en charge du développement durable et de la transition énergétique

Adjoint au Maire de Bruille-lez-Marchiennes

- Étude, mise en œuvre et suivi de la transition énergétique (énergies renouvelables et efficacité énergétique)
- Étude, mise en œuvre et suivi de la transition numérique
- Présidence de la Commission Développement Durable

Rétrospective 2018

En charge du développement des infrastructures de transport en commun, le SMTD est aussi l'architecte et le moteur d'une mobilité plus performante et plus durable sur son territoire de compétence.

2018 illustre bien ces deux rôles complémentaires, avec la mise en place de nombreuses améliorations du réseau de bus et une action soutenue, à l'échelle du Douaisis, en faveur des modes de déplacements alternatifs à la voiture.



SEMAINE DE LA MOBILITÉ : POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS DURABLES 16-22 SEPTEMBRE

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, le SMTD a mis en place de nombreux événements, pour promouvoir les modes de déplacements les plus écologiques et les plus économiques : Forum de la Mobilité, journée de gratuité et de découverte du réseau « évolue », interventions dans les collèges sur l'utilisation des transports publics, course d'orientation sur le réseau urbain, découverte du code de la route, etc.

PLÉNIÈRE DE LA MOBILITÉ : UNE MOBILISATION POUR L'EMPLOI

Le SMTD, la Sous-préfecture, la DIRECCTE, le Département du Nord et l'ADIE se sont mobilisés lors de la première Plénière de la Mobilité, pour développer de nouvelles solutions au service de l'emploi : covoiturage, réparation de véhicules à moindre coût, location de véhicules, etc.



SCHÉMA DIRECTEUR DES MODES DOUX : DÉVELOPPER LA MARCHÉ À PIED ET LE VÉLO

Pour lutter contre la pollution et l'encombrement des routes, mais aussi encourager à la pratique des modes alternatifs à la voiture individuelle, le SMTD a lancé en 2018 un Schéma Directeur des Modes Doux, dont l'objectif est de faire progresser le vélo et la marche à pied dans le Douaisis.

Cette démarche montre aujourd'hui que le territoire dispose de nombreux atouts pour ces modes de transports actifs et liste les évolutions à mettre en place : développer le réseau des pistes cyclables, apaiser la circulation dans les centres-villes, sécuriser les déplacements piétons et cyclistes, etc.



KIABI

LE SMTD AUX CÔTÉS DE KIABI POUR LA RÉALISATION DE SON PLAN DE MOBILITÉ

Au 1^{er} janvier 2018, la mise en place d'un Plan de Mobilité est devenue une obligation pour les entreprises de plus de 100 employés. L'objectif est d'optimiser les déplacements liés à l'activité, pour réduire leur impact environnemental.

Après une étude approfondie des déplacements du personnel, le SMTD a accompagné Kiabi dans la définition de son Plan de Mobilité : développement des accès cyclables, mise en place d'une plateforme de covoiturage, sécurisation des accès piétonniers, etc.

STATIONS CENTRALES : UN CHANTIER TERMINÉ PERMETTANT D'AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE LA LIGNE A

La modification des stations centrales sur le trajet de la Ligne A était nécessaire pour améliorer le confort des voyageurs et augmenter la vitesse de circulation des Bus à Haut Niveau de Service.

La première tranche de ces travaux a été réalisée sur les stations « Parc Bertin » (Douai), « St-Joseph » et « La Nichée » (Sin-le-Noble) et « Malmaison » (Guesnain). Les opérations ont permis de transformer les quais centraux en quais latéraux, de moderniser 6 carrefours pour donner la priorité aux bus et de renouveler le mobilier urbain.



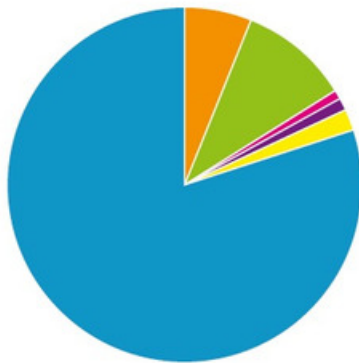
LA GARE DE DOUAI : UNE AMÉLIORATION IMPORTANTE DU RÉSEAU

Du 9 juillet au 28 septembre, la surface de la plateforme béton disponible pour les Bus à Haut Niveau de Service a été doublée au niveau de la Gare de Douai, pour permettre la circulation des bus dans les deux sens.

Ces transformations ont largement amélioré la fluidité de circulation et facilité l'accostage des bus aux stations.



- USAGERS : 81%
- ENTREPRISES : 6%
- COMMUNES : 10%
- ÉTAT : 1%
- RÉGION : 1%
- DÉPARTEMENT : 2%



COMPTE DÉPLACEMENTS : QUI FINANCE LES TRANSPORTS DANS LE DOUAISIS ?

Outil précieux d'aide à la décision le compte déplacements a permis d'établir un bilan du financement des déplacements à l'échelle du SMTD sur la période 2012-2016.

Tous modes de déplacement confondus, la dépense moyenne annuelle pour les déplacements s'élève à 368,9 M€ HT. Les usagers ont été identifiés comme les principaux financeurs des déplacements (81%). Cependant une analyse plus fine permet de faire apparaître un contraste entre transports individuels et collectifs. Ainsi, les usagers sont uniques financeurs (100%) pour les déplacements en voitures particulières et 2 roues motorisées (ils doivent assumer entièrement les dépenses liées à la voiture et aux 2 roues motorisées : achat du véhicule, essence, entretien, assurance...) mais ils ne participent qu'à hauteur de 7,47 % du financement du transport collectif urbain (via les recettes liées aux achats des titres de transport).

SÉPARATEUR DE VOIES : DES RÉPARATIONS TRÈS ATTENDUES

Les travaux de réparation des séparateurs de voies ont été lancés en 2018, avec le remplacement des éléments de granit par des longrines et poutres en béton armé.

Ces travaux sont intégralement pris en charge par l'entreprise responsable des défauts de conception et de réalisation du premier chantier.

Projets 2019

L'année 2019 verra d'abord la finalisation d'un chantier majeur : l'Ad'AP, pour assurer l'accessibilité du réseau. Elle sera aussi consacrée au lancement de projets d'envergure pour la mobilité des habitants : définition d'une nouvelle ligne à Haut Niveau de Service, extension du périmètre d'action du SMTD (intégration de la CCCO), amélioration de l'interopérabilité vélo/bus, achat de vélos électriques par le SMTD pour une mise en location, études de faisabilité sur la future énergie pouvant équiper ses bus (hydrogène, électrique, gaz) et finalisation des réflexions sur la gratuité des transports pour les collégiens et lycéens.

LIGNE B À HAUT NIVEAU DE SERVICE : DES AVANCÉES IMPORTANTES ATTENDUES EN 2019

La mise en place d'une ligne de bus performante entre Aubry, Douai et le Centre Hospitalier est identifiée comme un projet majeur par l'ensemble des documents de planification du Douaisis : Plan de Déplacements Urbains, Schéma de Cohérence et d'Orientation du Territoire, etc.

La ligne 2 qui réalise aujourd'hui cet itinéraire Aubry-Douai-Centre Hospitalier, dispose déjà de nombreux atouts. C'est la deuxième ligne la plus fréquentée du réseau évolue avec 1,4 millions de voyages réalisés en 2017, et c'est une ligne en forte progression avec +10,3% de voyages entre 2016 et 2017.

Soumise aux aléas de la circulation, la ligne 2 pourrait être beaucoup plus rapide, confortable et régulière, avec la mise en place d'aménagements structurants.

Ce projet de transformation de la ligne 2 en Ligne B est actuellement à l'étude, pour déterminer le meilleur trajet, les infrastructures adéquates et trouver les financements nécessaires.



Ce découpage ne correspond que partiellement aux habitudes de déplacements des habitants du territoire et une dizaine de communes de la CCCO sont en partie déconnectées de l'offre de transport en commun déployée par le SMTD.

Pour offrir des alternatives à la voiture et améliorer la continuité des transports en commun sur le territoire, ces 10 communes doivent rejoindre le SMTD en 2019. Cette évolution permettra aussi de développer les pistes cyclables, le covoiturage et l'intermodalité à l'échelle de ce nouveau territoire de compétence.

* Emerchicourt a quitté la CCCO et le SMTD le 1^{er} janvier 2019.

BIENTÔT DE NOUVELLES OFFRES POUR L'ARLEUSIS

L'Arleusis dispose aujourd'hui d'une offre limitée en transport en commun, qui oblige une majorité des habitants à l'utilisation de la voiture : un choix devenu très coûteux...

Pour remédier à cette situation, le SMTD travaille au développement d'une nouvelle offre de transport à l'échelle de ce territoire. Cette réflexion vise plusieurs objectifs : la mise en place de lignes de substitution aux dessertes assurées par la Région, la redynamisation des territoires ruraux, la valorisation des gares de l'Arleusis et l'accès aux établissements scolaires et pôles majeurs du territoire, comme le Centre Hospitalier de Douai, les zones commerciales, Loisiparc à Aubigny-au-Bac, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS EN DERNIÈRE PAGE POUR NOTRE ARTICLE DÉTAILLÉ.



AVANT



APRÈS

ACCESSIBILITÉ : L'AVANCÉE DES TRAVAUX

Le SMTD s'est engagé dans la démarche d'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) pour rendre son réseau accessible au plus grand nombre et notamment aux personnes en situation de handicap.

Sur les 519 arrêts du réseau évolué gérés par le SMTD, 237 arrêts considérés comme prioritaires seront modifiés, pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Le SMTD investit avec les communes plus de 3 millions € dans ce projet. Fin 2018, 135 arrêts sur les 237 arrêts prioritaires ont été rendus accessibles par le SMTD. En 2019, les travaux se poursuivent donc...

INVERSION DU SENS DE CIRCULATION POUR LA LIGNE A DANS LE CENTRE DE DOUAI

À la suite des travaux sur les stations centrales menés en 2018, le SMTD met en place un chantier important pour inverser le sens de circulation du BHNS (bus évéa de la ligne A) dans le centre de Douai.

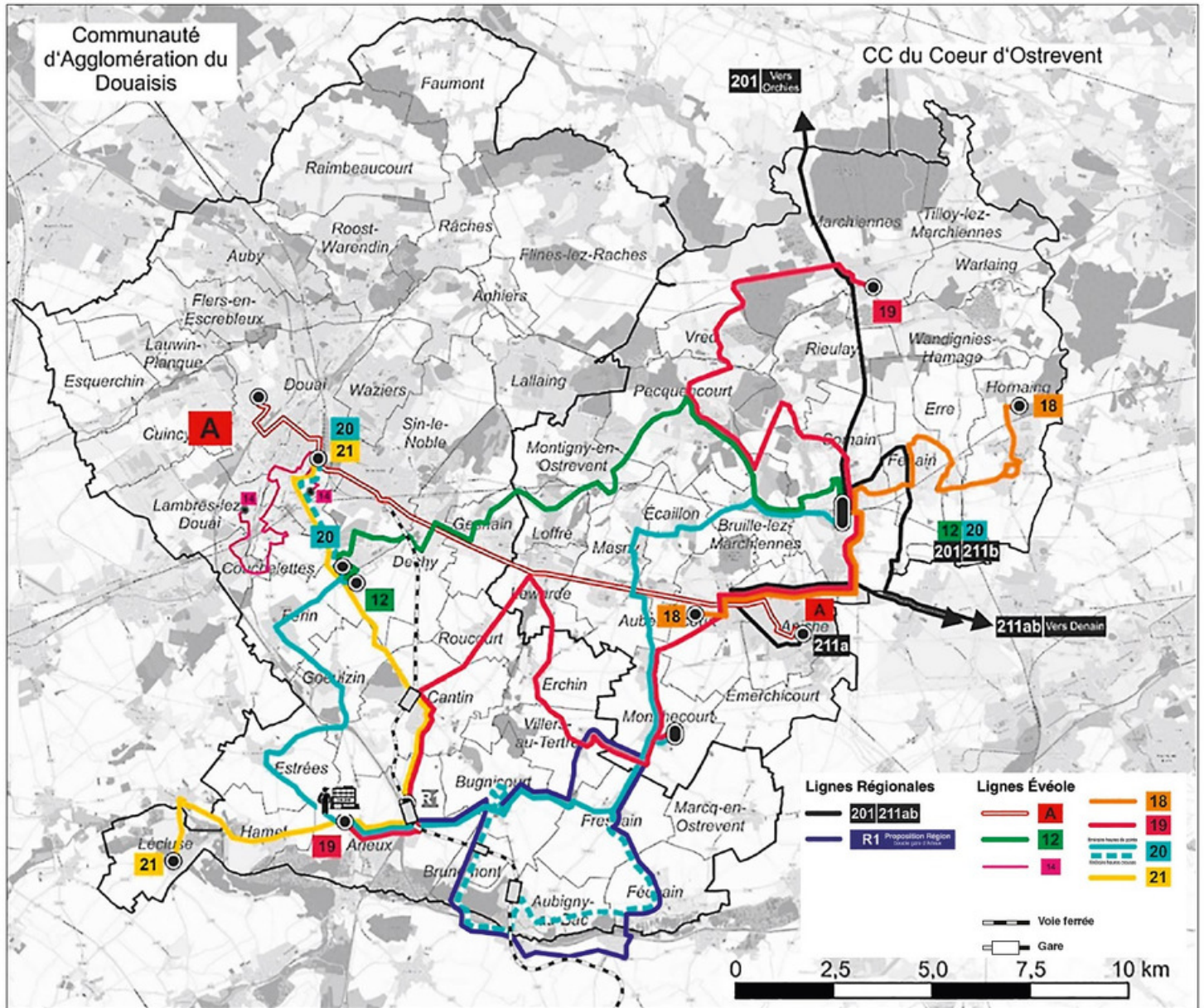
Cette opération nécessitera quelques modifications de la circulation routière, l'allongement des quais de 3 stations et la réorganisation complète de la Place Carnot, avec la mise en place de nouveaux abris.

Onze carrefours seront aussi modifiés pour garantir la priorité du BHNS.



En pratique

Nouvelles dessertes pour l'Arleusis : point d'avancement



Le SMTD s'est engagé dans un projet ambitieux, pour désenclaver l'Arleusis et offrir aux habitants une alternative aux déplacements individuels réalisés encore majoritairement en voiture particulière. Plusieurs propositions d'évolutions du réseau ont été étudiées sur le secteur de l'Arleusis et incluent notamment la création de 3 nouvelles lignes régulières intégrées au réseau évolue et le prolongement de la ligne 14 afin d'assurer la desserte de Courchelettes.

Les schémas de principe de ces tracés ont été présentés en Décembre aux élus de l'Arleusis. Les études continuent en 2019 pour finaliser techniquement et politiquement cet ambitieux projet pour ce territoire.